

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Commissariat général au développement durable

Météo-France

**Décision n° CG 10 du 22 avril 2009 fixant au titre de l'année 2009, la composition du jury  
pour le concours spécial pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie**

NOR : DEVK0919339S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie, et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> avril 1976 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme de l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 1988 fixant les modalités du concours spécial d'admission des titulaires d'une maîtrise de sciences en qualité d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie, modifié ;

Vu la décision du 22 décembre 2008 autorisant au titre de l'année 2009, l'ouverture d'un concours spécial pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le jury du concours spécial (titulaires d'une maîtrise de sciences) pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie pour l'année 2009, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Président

M. François LALAURETTE, ingénieur général des ponts et chaussées.

Vice-présidente

Mme Claire DELAGE, ingénieure en chef général des ponts et chaussées.

Membres

M. Thierry BARTHET, ingénieur des travaux de la météorologie ;

Mme Marie-Noëlle BONNIFASSY, professeure certifiée ;

M. Emmanuel CELHAY, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie ;

M. Serge CHAUZY, professeur émérite ;

Mme Catherine FREYDIER, ingénieure des travaux de la météorologie ;

M. Pierre LACARRERE, contractuel CNRS ;

Mme Patricia POTTIER, ingénieure des travaux de la météorologie ;

M. Claude FISCHER, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Article 2

En cas d'empêchement du président, Mme Claire DELAGE est désignée pour le remplacer.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 22 avril 2009.

Pour le président-directeur général  
de Météo-France et par délégation :  
*Le directeur des ressources humaines,*  
Y. FERRY-DELETANG